L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 20 SEPTEMBRE 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80, les agens pour navires, batimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, plans, enquêtes, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

A VENDRE. Le steamboat OSCEOLA, fortement construit, avec ses machines à vapeur, appareils et meubles, tel qu'il se trouve maintenant sur l'autre bord de la rivière. Pour les conditions, qu'on s'adresse à
L. V. HUBBARD & Co.
6 aout 95 Tchoupitoulas

CABOTAGE.

POUR Milliken's Bend, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney et Natchez—Le bateau à vapeur, régulier, SULTANA, capitaine Pease, est attendu à chaque instant, et repartira mardi 30 du courant à 5 heures de l'après midi; il continuera à faire ces voyages TOUS LES LUNDIS durant la saison. Pour plus de détails, s'adresser à
19 sep L V HUBBARD & Co, 95, Tchoupitoulas

POUR ST. LOUIS—Le bateau à vapeur WHITE CLOUD, capt. Newman Robirds, partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires, samedi 21 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
JNO R SHAW, & Co, 24 Poydras.

MALLE DES ETATS UNIS.
STEAMER BRILLIANT.
PAQUEBOT REGULIER—Pour la Côte, Donaldsonville, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sarah et Tunica—Pendant le temps que le Brilliant sera en réparation, le steamer ST. LANDRY, capitaine Baldwin, prendra sa place et partira de la Nouvelle Orléans tous les mercredi matin à 10 heures, et du Bayou Sara tous les samedi après l'arrivée des chars. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
12 sept WM. H. AVERY, 88 Gravier.

MALLE DES ETATS-UNIS
PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE, DONALDSONVILLE, BATON ROUGE, Port Hudson, Bayou Sara, Pointe Coupée, Tunica et Fort Adams—Le superbe bateau à vapeur ALEXANDER SCOTT, capt Swon partira de la Nouvelle Orléans pour les ports susdits, tous les dimanches matin à 10 heures et du Bayou Sara tous les mercredi après l'arrivée des chars du rail-road et sera de retour les jeudis matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
7 sept WM. H. AVERY, 88 Gravier

POUR MILLIKEN'S BEND, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY et NATCHEZ—Le bateau à vapeur paquebot SULTANA capt Pease ayant changé son jour de départ reprendra ses voyages réguliers de Vicksburg vers le 15 Septembre, en partant d'ici tous les lundis à 5 heures. Jusque là le bateau EDNA continuera ces mêmes voyages. L V HUBBARD & Co
8 juillet 95 Tchoupitoulas

FERRY A VAPEUR DE LA 1ere MUNICIPALITE,
Vis à vis la Place d'Armes
Réduction, à 5 cents, du prix de passage.
Pendant toute la saison d'ete, le Ferry sera à la disposition du public, depuis la pointe du jour jusqu'à 8 heures du soir et les dimanches et fêtes jusqu'à neuf heures. Les pères ou mères de famille qui désireraient traverser le fleuve avec leurs enfans, pour changer d'air, le pourront faire avec la plus grande sécurité, les bouilloires étant pourvues de soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.
Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux et voitures, pour aller à la chasse, le pourront sans la moindre difficulté, les wharfs sur les deux rives étant dans le meilleur état.

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.
un cheval et son cavalier,	50 "
un cheval et un cabriolet,	75 "
un cheval et un wagon,	75 "
deux chevaux et une voiture,	$1 00 "
un cheval et un char,	75 "
Pour les chars de planteurs, les dimanches,	50 "

28 mars 1844.
30 m ROBERT MURPHY

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Ligne de l'Union—Le navire paquebot fin voilier, WABASH Capt. Shapter ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face du marché aux légumes, ou à
14 sept J. W. STANTON & Co., Encoig Magasins et Lafayette

POUR NEW YORK—Le navire paquebot MISSISSIPPI, capt Hillard, ayant la plus grande partie de son chargement arretée, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord en face de la halle aux légumes, ou à
7 sep HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.

POUR NEW YORK—(Première occasion.) Le superbe paquebot régulier CELIA, capt. Thatcher ayant une forte partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, en face de la Place d'Armes, ou à FOSDICK & BROTHER,
27 aout 74, Camp.

A FRETER—Le navire DUNCAN, capitaine W. C. Berry, jaugeant 1000 tonneaux. S'adresser à HARROD, DARLING & Co,
14 sept 49 Commune

Ports d'Europe.

POUR GLASGOW—Le navire fin voilier, MONSON capitaine Young partira sous le plus bref délai, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour passage, s'adresser à L. H. GALE,
20 sept 98 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe CHAOS, capitaine Larkins, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
19 sept GEO. GREEN & BRO, 81 Gravier.

POUR LONDRES Le navire fin voilier, MEDFORD Capt. Wilbur, a besoin de 100 boucauts de tabac ou la valeur et partira immédiatement. Pour fret, s'adresser à LEVI H. GALE
17 sept 91 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire MARY KINGSLAND, capitaine Ware, partira sous peu, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
14 sept L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier EBRO capitaine Crosby, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton et 100 tonneaux de plomb, s'adresser à JENKINS & TIGLER, 3, St. Charles, ou à T. TOBY & BOGERT,
10 aout 70, rue du Camp.

POUR ANVERS—Un navire de première classe sera expedié pour le port ci-dessus, si un fret de 100 boucauts de tabac ou la valeur se présente. Pour les conditions, s'adresser à
6 sept JOHN A. MERRITT & Co, 63, Camp

POUR LE HAVRE Le navire fin voilier et de première classe DEUCALION, capitaine Allen, partira sous peu. Pour fret de 250 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
30 aout 91, Commune.

POUR LIVERPOOL Le navire fin voilier et de première classe, ATLAS, capit. Prince, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
10 aout GEO. GREEN & BRO 81 Gravier.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,
Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté

HIBERNIA	
BRITANNIA	Capt. C. H. E. Judkins
CALEDONIA	" J. Hewitt.
ACADIA	" E. G. Lott.
	" Alex. Ryrie.

Partiront de Liverpool et Boston via Halifax, comme suit

	De Liverpool.	De Boston.
Britannia		
Caledonia	4 janvier	1er. février.
Acadia	4 février	1er. mars.
	4 mars	1er. avril

Prix du passage, de Boston à Liverpool $12[illegible]
De Boston à Halifax. [illegible]

Il ya à bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.
S'adresser à JARVIS & ANDREWS
8 janv 7, Canal Row, Nouvelle Orléans

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.
Importation directe,—garanties de la dernière récolte.
LE soussigné vient de recevoir par les navires Ebro, de Philadelphie, et Louisa, de New York, un grand assortiment de graines fraîches, venant directement des fermes de deux anciens et respectables cultivateurs du Nord.
L'importation consiste en: Bétteraves, fèves, choux, celeris, carottes, poireaux, laitues, oignons, pois, persil, radis, épinards, tomates, navets, etc. etc; le tout convenable à la semaille d'automne, et à des prix modérés.
4 sept WM DINN, 11, rue Commune

SUCRE
DEUX-CENTS boucauts superbe sucre, à vendre en magasin, par PETERS & MILLARD.
9 sept—13

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Le magasin de TAK MOREAU, Coiffeur, Qui était rue Royale, encoignure Saint Pierre, est actuellement même rue, encoignure Toulouse, ancien local de la Banque Consolidée.

AVIS AUX DAMES.
Salon pour la coiffure et la coupe des cheveux des enfants exclusivement.
Entrée par la rue Toulouse.
Reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de PARFUMERIE, à vendre
EN GROS ET EN DETAIL,
Ainsi que beaucoup d'autres articles de fantaisie.
20 avril—1 an

BRODEQUINS—Pour nègres, en peau rouge, de diverses grandeurs et communs, à vendre par
6 sept ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

TABAC A PRISER ECOSSAIS—à demi barils et 20 jarres, à vendre par
12 sept FOSDICK & BRO 74, Camp

HORLOGES—4 caisses d'une douzaine chaque horloges en bois, à vendre par
12 sept FOSDICK & BRO, 74, Camp

ASSEMBLEES PUBLIQUES.

Nouvelle-Orleans, 20 septembre 1844.

ASSOCIATION REPUBLICAINE WHIG DE LA 1re. MUNICIPALITE'.

Une assemblée des Whigs de la Première Municipalité aura lieu ce soir, à 7 heures, au local de l'Association, rue Toulouse, entre Chartres et Royale.

M. BLACHE, président.
JULES DAVID, / THEO. B. MACREAU, } Secrétaires.

Whigs du 3me. district de la 1ere. Municipalité.

Une assemblée des whigs de ce district, aura lieu samedi prochain 21 du courant, au quartier général des whigs de la 1ère. municipalité, rue Toulouse, entre Royale et Chartres, à l'effet de s'organiser en une association de district sous le nom de Clay Club du 3ème. district de la 1ère. municipalité.

Les soussignés invitent tous les whigs de ce district et généralement tous ceux qui sont en faveur de la protection de l'industrie du pays à y assister.

C Roselius, P O Peyroux, Martin Blache, Ch. Boudousquié, Manuel Cruzat, James Lamothe, Geo Urquhart, J. Barabino, J B Dejean Snr., Jules Dejean, Jules Mossy, H Legendre, Valcour Durel, Alphonse Miltenberger, Aristide Miltenberger, Gustave Miltenberger, H Gilly, A Gilly, J B Durel, Valsin Durel, Manuel Blasco, L R Arcueil, Pascalis Labarre, Pierre Duvergé, Paul Duvergé, A Dejean, B O Vignaud, Emile Vallé, W Guesnard, Chevalier Jumonville, F Marquez, Jn H Lamothe, E Hollander, J V Gourdin, J Créon, Rosemond de Armas, Joseph Pilié, Joseph Park, D Seghers, Maisonnable, J Barthet, Robert Preaux, Théodore Guyol, B. Bouny, J Denegre, Henry Train, La. Deloche, Dr. Albuzzi, G Gottschalk, A. Bodin, O Bineau, T Mossy Snr. J B Vignié, Norbert Vignié, Numa Vignié, Edouard Vignié, Desjardin, Victor Déjan, Paul Pecquet, Augt. Baquié, Chs. Dufour, D. Poincy, Gillois, H Dufilho, John Tarbes, Raymond, Chas. Oger, J. Coulon, F Coulon, Poincy Jnr. Dr. Kerr, R. Kerr, Chs. Kerr, Chandard, A Lanata, Salvador Fernandez, Francisco Marcadal, W. Y. Lewis, W. T. Lewis, E L Lewis, G. Weisse, J Magne, Fernando Mendoza.

CLAY CLUB.

Première municipalité—2me. district.

A une assemblée des whigs du 2me. district de la première municipalité, tenue hier au soir, les personnes suivantes ont été choisies comme officiers:

V. BURTHE, président.
P. A. HEBRARD, / JOS. LANATA, } vice-présidens.
B. LANDREAUX, secrétaire.
G. A. MONTMAIN, trésorier.

Il y aura réunion du club tous les jeudis à sept heures du soir.

V. BURTHE, président.
B. LANDREAUX, secrétaire.

CLAY CLUB DU 5me. DISTRICT, 1ere. MUNICIPALITE.

Les membres du Clay Club du 5me. district, ainsi que tous les whigs de ce district, qui désirent faire partie de la délégation d'Orléans à la grande Convention le Baton Rouge, le 7 octobre prochain, sont priés de se trouver à l'assemblée qui doit avoir lieu samedi, 21 courant, à 7 1/2 heures du soir, au café du Rappel, encoignure Tremé et Orléans, côté Ouest.

VICTOR WILTZ, président.
JULES MOLAISON, secrétaire.

LES TROIS MOUSQUETAIRES.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

☞ Cet ouvrage, divisé en six Parties, s'imprime par Livraisons contenant chacune une partie.

La deuxième Livraison a paru dimanche 15.

Le prix est de 20 cents par livraison de 45 à 50 pages.

Ceux qui voudront payer une piastre d'avance, obtiendront pour ce prix tout l'ouvrage.

☞ On publiera une Livraison tous les quinze jours, à l'imprimerie de l'Abeille.

Cet ouvrage sera déposé chez les principaux Libraires français et au bureau de l'Abeille, où l'on pourra s'abonner pour tout l'ouvrage.

JUIF ERRANT.

A 1ère. Livraison du Juif Errant en *Espagnol* est présentement en vente chez Victor Hebert, 149 rue de Chartres. 16 sept.

L'ECHO des FEUILLETONS,
LE JUIF ERRANT.
A SON retour de l'Ouest, M. DE LA PLACE sera à même de pouvoir offrir au public toutes les livraisons du JUIF ERRANT qui auront alors parues, illustrées de magnifiques gravures et ne laissant rien à désirer sous le rapport de l'impression et du papier. Nous osons nous flatter que le public saura rendre justice à nos impressions et à notre prix modéré, ne redoutant aucune concurrence pour la comparaison de l'imprimé et du luxe. Nous pourrons aussi offrir LE SIECLE DE LOUIS XIV, par Dumas, et L'HISTOIRE DE L'EMPIRE, par M. Thiers. Ces deux ouvrages historiques seront illustrés de belles gravures par les principaux artistes de Londres, représentant les principaux faits historiques. Les prix les plus modérés seront établis, pour mettre ces publications à la portée du public. 26 aout

A LOUER—Cette jolie Maison en briques et à trois etages, située No 148, rue de la Douane, entre celles Dauphine et Bourgogne. On peut en donner possession le 1er. octobre prochain. S'adresser à
16 sept. E. JOHNS. No 30, rue Gravier, ou sur les lieux

A LOUER pour le premier du mois prochain, une maison haute en briques, avec porte cochère et cuisine haute, également en briques, située rue Bourbon, entre Ste. Anne et Dumaine. S'adresser à
16 sept R. BRUGIER, 9, St. Louis

A LOUER pour le premier Octobre prochain—Une MAISON haute en briques, avec porte cochère et cuisine haute, également en briques. S'adresser à R. BRUGIER,
14 sept 9, St. Louis.

A LOUER—La maison à l'encoignure des rues Grands-hommes et Champs Elysées, actuellement occupée par M. John X Smith. S'adresser à
2 aout A. GORDON, WYLIE & Co, 52 Bienville.

A LOUER présentement—Le magasin à trois étages No 58, rue Royale, entre Bienville et Douane, actuellement occupé par les soussignés.
BOUTIN, GALLY & Co.
21 aout en liquidation

A LOUER,
UN MORCEAU DE TERRE, situé sur la rive droite du fleuve, à environ quatre milles de la ville, ayant deux arpens de face sur dix de profondeur. La terre est excellente et conviendrait parfaitement pour pâturage.
—AUSSI—
UNE MAISON en briques à étage, située rue Dumaine, No. 111, entre Bourbon et Dauphine.
S'adresser à B & A. SOULIE,
14 juin 48, Conti—au premier.

A LOUER—La maison No. 92, rue Tchoupitoulas, récemment occupée par Mme Walker. Elle sera louée à bon marché jusqu'au 1er novembre prochain. Possession immédiate. S'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 juin 44 Poydras

A LOUER—Une maison convenable, construite en bois et à deux étages, située rue Gravier, près de l'encoignure de celle St. Jean. On pourra en prendre possession le 1er juillet, et l'obtenir à bon marché.—S'adresser à 18 jn E. & E. DAVIS, 100, Camp

A LOUER—La maison et le magasin No 71, rue Royale. On peut en donner possession immédiatement. Aussi, les deux magasins neufs Nos 67 et 69, rue Royale, dont on pourra donner possession le 1er novembre. Aussi, le grand magasin No. 80, rue Bienville. Possession au 1er novembre. S'adresser à
11 sep MORGAN & CO., 17, Canal.

A LOUER—Tout le magasin No. 72, rue Gravier, actuellement occupé par MM. Buckner & Stanton. On peut en donner possession le 1er novembre prochain. S'adresser à EDW. SHIFF,
7 sept— No. 86, rue Royale

A LOUER—Les deux magasins en briques nouvellement construits, Nos 107 et 110, rue Poydras entre Camp et St Charles, ils ont chacun deux bureaux au premier étage. On les louera à bas prix. S'adresser à HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp.
7 sep

A LOUER.
Au 1er octobre prochain—Le magasin bien commode faisant face à la Nlle Levee, et aux rue Tchoupitoulas et Commune, maintenant occupé par MM. Winston et Hermann, s'adresser à
30 aout Ls. FILIE, 74 Conti.

A LOUER—Une maison en bois et à deux étages, avec cuisine, &c., située rue Toulouse, près celle Claiborne, sur la Promenade Carondelet. Cette maison sera louée à un prix modéré, avec ou sans les meubles. S'adresser chez JOHN FRERET,
8 juin— Rue Carondelet.

A LOUER pour le premier du mois prochain—Une MAISON haute en briques avec cuisine haute également en briques, située rue Bourgogne, entre Bienville et Douane. S'adresser à
18 sept R. BRUGIER, 9, rue St Louis.

LE soussigné offre à vendre pour du comptant, à des prix très modérés, les articles suivans:
Etamines assorties en qualites,
Prunelle noire do do,
Toile à drap 6/4 et 12/4,
Toile de Paris,
Toile d'Irlande par pièce et demi pièce,
Platille et bretagne,
Russie véritable et imitation,
Indiennes américaines et françaises,
Coton blanc et écru de 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4,
Percale blanche, assortie en qualités,
Coutil à matelas,
Flanelle, blanche, rouge, verte et jaune,
Tartan pour manteaux et pantalons,
Sattinet et casimir noir et gris,
Serviettes et nappes unies et damassées,
Tapis en laine pour escaliers 3/4, 7/8 et 4/4
Rugs chenilles 4/4, 5/4 et 6/4,
Dentelle et entre deux en fil d'Ecosse,
Tulle blanc et noir, passementerie,
Bas pour dames, en coton, soie, filoselle, mérinos et en chemise,
Chaussettes en mérinos et en coton gris et écru,
Foulards croisés et unis pour hommes,
Valeurs coton pour vareuses,
Tapis pour piano,
Mousselines à rideaux et à moustiquaires, damassées, à carreaux et façon guipure,
Couvertures en laine, 1, 3 et 12 points,
Cotonnade française pour pantalons,
Denims, Log Cabin, et Clay's cotonnade,
Serge en soie et en laine pour tailleurs,
Chemises tricotées en mérinos pour hommes et pour femmes,
Boutons en coal, en soie, corne fondue, en os et en nacre.
Fil retord de Marshall, Nos. 40, 50, 60 et 80,
Fil en bobines, d'Alexandre, Orell et Taylor,
Fil à cordonnier,
aiguilles et épingles français et allemands.
16 sept B. B. MAGARTY, 100, Bourbon

Nouvelle-Orleans:

VENDREDI MATIN, 20 SEPTEMBRE 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:

HENRY CLAY.

POUR VICE-PRESIDENT:

THEODORE FRELINGHUYSEN

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er. DISTRICT—	JACQUES TOUTANT.
2d "	ZENON CAVELIER.
3e "	GEORGE S GUION.
4e "	LAFAYETTE SAUNDERS.
5e "	JACQUES DUPRE.
6e "	EDWARD SPARROW

Les JOURNAUX LOCOFOCOS ont pour principe qu'un mensonge, audacieusement soutenu, vaut pour le moins une bonne vérité. Ils reviennent donc encore sur cette vieille histoire d'une lettre particulière de HENRY CLAY qui serait entre les mains de Blair, Editeur du *Globe* et dont notre candidat n'aurait jamais osé autoriser la publication; cette lettre, on le sait, serait relative au "marché politique" conclu entre M. Adams et M. Clay. Hier encore cette invention calomnieuse se trouvait répétée dans une des feuilles de cette ville. Elle n'a pas plus de valeur que par le passé; M. CLAY, nous l'avons dit plus d'une fois, n'a jamais refusé l'autorisation de publier l'une de ses lettres quelle qu'elle fut; bien plus il a mis directement au défi ses calomniateurs de produire la lettre qui, selon eux, lui serait si funeste. Voici les paroles mêmes de M. CLAY à ce propos:

"Je déclare cette accusation dépourvue de toute espèce de fondement; je la déclare une odieuse calomnie, qu'elle soit partie clandestinement ou ouvertement des salles du Capitole ou des salons de l'hermitage, par la voie de la presse, par la plume ou par la langue; et plein de confiance dans la pureté de ma conscience, je *demande la preuve*, et j'attends l'événement avec la plus parfaite tranquillité."

Pourquoi donc, après un tel défi, n'a-t-il pas encore produit la lettre en question? Tout simplement parce qu'elle n'existe pas. Si les locofocos avaient entre les mains une arme pareille, il se dépêcherait bien vite d'en faire usage. Leur générosité ne va pas jusqu'à se priver d'un moyen qui porterait un coup funeste au candidat de leurs adversaires; mais à défaut de la *preuve* qui n'existe pas, ils usent de la *calomnie* sur laquelle ils comptent en toute circonstance. Ils se disent qu'il en reste toujours quelque chose.

PENNSYLVANIE.—Une manifestation des plus significatives vient d'avoir lieu dans cet Etat; on se rappelle qu'une assemblée des démocrates de Dickinson, dans le comté de Cumberland, adressa le 22 juillet dernier, à M. POLK, les deux questions suivantes: "1o. Etes-vous en faveur du tarif de 1842? 2o. Si vous êtes élu, maintiendrez-vous cet acte tel qu'il est, sans modification; ou serez-vous disposé à le modifier?" Elles étaient contenues dans une lettre qu'un comité envoya à M. POLK, en le priant d'y répondre d'une façon formelle. M. POLK, que des questions aussi précises embarrassaient fort, n'a pas cru jusqu'à présent devoir y répondre, si bien que les démocrates de Dickinson, prenant ce silence prolongé pour un refus, ont tenu une nouvelle assemblée, dans laquelle ils ont exprimé leur décision de ne point voter pour M. POLK, attendu qu'ils le regardent comme opposé au tarif. Voici du reste les résolutions qu'ils ont adoptées:

Résolu que nous ne pouvons appuyer l'élection de James K. Polk, à la présidence des Etats-Unis, attendu qu'il est opposé à un tarif protecteur.

Résolu que nous éprouvons le plus désir et la volonté la plus formelle de maintenir la pureté du parti démocrate; et que nous sommes fermement convaincus que les hommes chargés du choix d'un candidat ont placé le parti dans la fausse position de soutenir un homme hostile à leurs principes et à leurs intérêts.

Résolu que nous exhortons vivement et ardemment le parti démocrate en Pennsylvanie, individuellement et collectivement, à examiner sérieusement la position dans laquelle il est placé, et à considérer les élémens de destruction qui menacent de lui être funestes et qui attaquent les intérêts du pays.

Cet appel adressé à la Pennsylvanie tout entière pourrait bien y trouver de l'écho, car l'orthodoxie de Polk en fait de tarif doit y être bien douteuse même pour les plus prévenus.

☞ Les manifestations whig continuent sur tous les points: citons en passant une assemblée du comté de Steuben, Etat de New York, qui comptait plus de sept mille assistans et une autre dans le comté de Washington, Pennsylvanie, où ne se trouvaient pas moins de dix mille citoyens.

EST-FELICIANA.—Les whigs de cette paroisse, toujours fidèles malgré leur minorité, ont tenu le 7 courant, une assemblée dans le but de nommer une délégation à la convention de Baton Rouge, ils ont décidé qu'ils s'y rendraient en masse. Parmi les résolutions on remarque la suivante:

Résolu que, si Est Feliciana ne peut pas espérer de donner la plus large majorité au nord de la paroisse de l'Ouest dans l'élection présidentielle, nous garantissons du moins qu'elle donnera sur le vote de 1842 une augmentation plus considérable qu'aucune autre paroisse de l'Etat."

CHRONIQUE LOCALE.

VOL.—Mercredi matin, sur les deux heures, des individus se sont introduits dans le magasin de chaussures de J. U. Thiac, au coin de la rue St. Ferdinand et du chemin du Bayou et y ont volé une cinquantaine de paires de souliers et bottes. Le bruit ayant réveillé les propriétaires du magasin, les voleurs ont été poursuivis. L'un d'eux, le nommé Stephens, esclave de la compagnie de desséchement a été arrêté ayant en sa possession une petite partie des objets volés. Les autres sont parvenus à s'échapper. Stephens comparaissait hier devant le recorder Genois, mais, il doit subir un nouvel examen.

Le *Bayou Sara Ledger* dit que la fièvre jaune qui s'était manifestée à Woodville, Mississipi, avec un caractère alarmant, diminue sensiblement—D'un autre côté, le Feliciana Whig dit qu'elle y continuait ses ravages et qu'il y mourait cinq à six personnes par jour.

VERMONT—On a les retours de cent quatre-vingt douze villes, qui donnent le résultat suivant:

Slade, candidat whig pour gouverneur,	24,[illegible] voix
Kellog, candidat locofoco,	18,441
Candidat abolitioniste,	4,865

La majorité du candidat whig sur son concurrent locofoco est de 6,457; et sa majorité sur ses deux concurrens réunis de 1592; ce qui excuse jusqu'à présent en faveur des whigs un gain de 2942 voix sur les dernières élections. La victoire est donc complète et décisive.

La législature est whig par une majorité écrasante: le sénat compte 19 sénateurs whigs et 9 locofocos; il ne reste plus à connaître que trois comtés. A la chambre les whigs sont deux contre un locofoco.

Dans le quatrième district congressionnel, Dillingham, locofoco, n'aura point la majorité; il est jusqu'à présent de 780 voix au-dessous du vote réuni des whigs et des abolitionistes.

La conviction whig du New Jersey, réunie le 9 courant à Trenton, a désigné pour candidat au poste de gouverneur CH. C. STRATTON.

MAINE—Une lettre particulière qu'on veut bien nous communiquer, donne quelques retours partiels de cet Etat; ils viennent des sections les plus franchement locofocos. Ils se composent du vote de vingt trois villes et donnent aux Locofocos 6,350 voix, aux Whigs 5,146 et aux Abolitionistes 562. Le vote des whigs s'est accru dans une certaine proportion; et très probablement la majorité locofoco sera moindre que l'an dernier.

PANAMA.—Nous trouvons dans le New York Sun quelques nouvelles de Panama par la Jamaïque. Les ingénieurs français envoyés pour faire le relevé de l'isthme de Panama avaient complété leur travail et étaient, aux dernières nouvelles, à la veille de s'en retourner en France. Rien n'avait transpiré sur le résultat de leurs opérations.

Les Anglais avaient établi un dépôt de charbon de terre à Panama. On présume que c'est pour alimenter une ligne de bateaux à vapeur. mais on se perd en conjectures là-dessus.

AUX EDITEURS.

Quoique les travaux de la Convention aient été ajournés à une époque encore éloignée, ce ne peut pas être un hors d'œuvre de s'en occuper dès à présent. Si le droit d'examen nous est acquis, c'est bien ici le lieu de l'exercer dans toute sa plénitude. L'avenir du pays ne peut guères inspirer de vulgaires préoccupations. Depuis que nos conventionnels sont dispersés dans tous les districts de l'Etat, ils ont dû entendre toutes les voix, toutes les plaintes, tous les murmures, tous les éloges qui s'élèvent d'ordinaire autour du pouvoir. Je ne pense pas comme certaines personnes qu'ils doivent se laisser aller au courant de l'opinion. Leur mission est de l'éclairer et de s'éclairer par elle, l'art de l'ambitieux est de la suivre. Mais il y a toujours quelque chose de salutaire dans les manifestations publiques. La raison individuelle dans le libre et plein exercice de sa puissance est comme le vent qui souffle sur les flots de la mer, il les agite, mais il les élève.

Vous savez, messieurs, quelle majorité imposante appela la convention. Il semble que le peuple se soit levé debout comme un seul homme pour faire cette révolution pacifique. Quelle était donc la cause de ce mouvement unanime? Il n'y a pas de mérite à le dire, l'organisation et la composition du département judiciaire.

La Constitution n'institue qu'une Cour Suprême et lègue aux législateurs le soin de créer les cours inférieures, en un mot d'organiser le système judiciaire. En fait d'inanité, connaissez-vous rien qui égale ceci? Est-ce là de l'économie sociale? Ce qu'il y a de plus essentiel ne doit pas être abandonné au gré de ce qu'il y a de plus mobile, de plus éphémère. Il nous en est arrivé aussi les inévitables conséquences. Nos législateurs ont tant créé de cours et de juges qu'il y a de la [illegible] à [illegible] [illegible]. Les hiérarchies d'attributions [illegible] les juridictions manquent d'uniformité, les exceptions se succèdent comme de monstrueuses excroissances, la nuit de la confusion enveloppe ce qui devrait, aux yeux des masses, briller d'une vive et pure lumière.

Il semble vraiment que les auteurs de notre Constitution ont agi sous l'empire de quelques idées empruntées qu'ils n'ont pas su refondre dans un moule uniforme. D'un côté, ils laissent l'organisation des tribunaux aux hasards de l'avenir, au caprice des législatures; de l'autre, ils accumulent garanties sur garanties, ils entassent montagnes sur montagnes, pour assurer une force permanente au corps judiciaire. Personne ne refuse à approuver ce but, mais je ne puis m'empêcher de déclarer que les moyens sont dangereux. Ce département reste parmi nos institutions comme un monument du passé qui a encore besoin d'être démocratisé. Les charges de judicature émanent de l'exécutif seul; et quand le gouverneur fait un choix, qu'il y ait ou favoritisme ou ineptie, ce choix est pour la vie. Dès lors on ne peut se débarrasser d'un mauvais juge que par la voie de l'*impeachment* ou par un vote des trois quarts de chaque chambre.

Voilà donc un département qui n'est que l'émanation d'un autre! Voilà des juges à vie sortis des mains faillibles d'un seul homme! Cet homme peut être ambitieux, il élève alors des partisans politiques; s'il est faible, il se laisse imposer les amis de ses amis; il est impossible qu'il connaisse les capacités de chaque district, de chaque paroisse, il nomme alors des médiocrités. Et une fois ces élus couverts de l'hermine, commence pour eux une ère de presque irresponsabilité. L'*impeachment* entraîne de trop formidables peines pour qu'il soit souvent possible et surtout juste, et le vote des trois quarts est presqu'impossible à réunir. Pourtant l'hermine ne rend point impeccable. Elle ne donne point la vertu qui la fait honorer, la dignité qui la fait respecter, la mansuétude qui la fait aimer. Il y a de par le monde quelques cercles où l'on prétend qu'un juge populaire est suspect. C'est un sophisme sans artifice. Il est au contraire toujours regrettable qu'un juge soit impopulaire, car une partie de sa défaveur peut rejaillir sur la loi dont il est l'organe.

Il est inutile, messieurs, que je vous pose ma pensée; elle se dégage facilement et se réduit à désirer que le département judiciaire soit élevé à la hauteur des deux autres. La Constitution doit elle-même déterminer les hiérarchies et les juridictions, rendre la responsabilité des juges immédiate et réelle, placer leur élection aux sources les plus inaltérables.

Si l'on retire des mains de l'exécutif le droit exclusif de nomination pour le confier au peuple, il me semble que ce n'est que localiser le mal ailleurs. Je sais qu'ici je me trouve en opposition avec des hommes de magistrale intelligence, et que je rejette une théorie que tant de splendides illusions environnent.

Mais l'expérience du passé, l'expérience de ce que je vois, tout me porte à me garder de cette mesure. Je crois qu'on peut démocratiser le département judiciaire sans faire dépendre la promotion ou la conservation d'un juge d'une lutte populaire. Plus j'y réfléchis, plus je m'effraie des conséquences possibles de ce système. Je doute que l'envahissement général de la politique s'arrête devant la magistrature. C'est une mer qui se lève, se porte, se roule, déborde tout ce qu'elle peut atteindre. Les juges s'y abattront, soit pour se pousser, soit pour se maintenir. Ils y seront heurtés comme des gladiateurs de partis, puis ils remonteront sur leurs sièges avec les souvenirs et les rancunes de la veille, avec de nouvelles inquiétudes pour l'avenir.

Je ne puis me dissimuler tous les écueils qui se cachent dans les profondeurs de cette question. Si les principes démocratiques réclament logiquement la nomination des juges par le peuple, vous savez que le premier de tous les principes est de diriger le mal qu'on ne saurait empêcher. Mais l'ordre judiciaire ne peut se comparer aux autres départemens de l'Etat. Les législateurs et le gouverneur représentent des idées politiques; ils sont les organes de certains désirs, de certains besoins; ils sont les défenseurs de certains intérêts. Ils doivent émaner directement du peuple qui est le foyer d'où rayonnent ces idées et ces désirs, ces besoins et ces intérêts. Les juges, au contraire, sont les représentants de la loi, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus stable, de plus permanent, de plus égal dans l'Etat. Si c'est là une épreuve qu'on veut leur faire subir, une sorte de jugement suprême, je ne cesserai de dire que, tout en reconnaissant aux masses d'immuables instincts de justice, je crains les mêmes des brouillons politiques, les manœuvres des ambitieux, les haines des partis.

D'autres votes offrent plus de sécurité. Faites qu'un juge soit rééligible au bout d'un certain laps de temps, et qu'il suffise d'une simple majorité de chaque chambre pour le déplacer, et sa responsabilité sera loin d'être illusoire.

Maintenant où placer le droit de nomination? Si j'avais l'honneur d'être Conventionnel, mon vote serait acquis au système judiciaire le plus simple qui serait possible. Je crois que trois hiérarchies suffisent, une cour suprême, des cours de paroisse, des juges de paix. Ceux-ci auraient une juridiction décent piastres et seraient organisés par la législature selon les besoins des localités. Comme la justice qu'y administrera touchera évidemment les classes pauvres, je voudrais que la Constitution proclamât que la justice y serait gratuite. Ces juges inférieurs auraient un salaire fixe payé par leur paroisse. De cette manière, la justice y serait pure comme l'air du ciel populaire. Il y aurait probablement moins de jugemens et plus de conciliation. D'où j'en tire, le même principe que les juges de paix nommés surtout pour les masses, il serait naturel d'ajouter qu'ils le fussent par elles et à de certains intervalles. C'est par cette extrémité que j'aimerais à voir l'élément populaire s'infuser dans le corps judiciaire.

Les cours de paroisse viendraient ensuite. Leur juridiction commencerait où finit celle des juges de paix, et serait illimitée en matière civile et criminelle. Chaque paroisse aurait une cour de paroisse, sauf la paroisse d'Orléans qui en aurait quatre à cour de paroisse proprement dite, la cour des preuves, la cour de commerce, la cour criminelle. Leur juridiction respective se devine par leur titre. Les juges de paroisse seraient choisis périodiquement par le gouverneur sur une liste de trois candidats qui lui seraient présentés par le jury de police de chaque paroisse. De cette manière, toutes les garanties sont sauvegardées, toutes les sympathies respectées, tous les abus anéantis. Le peuple nomme le jury de police, le jury de police propose les candidats, le gouverneur choisit. Ce serait une sorte de délégation de pouvoirs du peuple au jury de police, qui naturellement regarderait les hommes et les choses avec plus de calme, plus de réflexion, et agira avec pleine connaissance.

La cour suprême se composerait de trois juges nommés pour quinze ans. Tous les cinq ans, les juges de paroisse se réuniraient en congrès pour s'occuper de la nomination d'un nouveau juge à la cour suprême. Il me semble que ceux qui traitent encore l'éprise de la véritable grandeur de la magistrature, doivent lui accorder le privilège de se donner elle-même ses chefs.—Elle ne pourra jeter ses regards que sur des hommes de haut mérite.

Ou je m'abuse singulièrement, ou ce système fonctionnerait avec l'aisance de tout ce qui est simple et rationnel. Les tribunaux ressortent les uns des autres, et vont se contrôlant les uns les autres et formant une chaîne majestueuse de judicature. J'en ai tracé rapidement les grandes lignes sans oser me perdre aux menus détails. Il y a une foule de dispositions qui s'enchaînent logiquement à ce qui vient d'être dit, mais qui devront être les sujets de statuts spéciaux.—Toutes les charges subalternes qui sont nécessaires à l'administration de la justice subiraient des transformations analogues.

Les frais en matière criminelle devraient être irrévocablement abolis. S'il est quelque chose qui mérite le nom de justice publique, c'est bien la justice criminelle. J'ai beau humilier ma raison, je ne puis encore me faire aux coutumes établies ou à ces lois insensées qui tarifent le crime en faveur des officiers de justice. C'est là une source fatale d'erreurs et d'abus qu'il faut tarir. Puisque un nouvel état de choses va bientôt éclore, que la diffusion de principes nouveaux et élevés jette ici quelques rayons de vie.

C'est le vœu d'UN CITOYEN.

FEUILLETON.

LES TROIS MOUSQUETAIRES,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIEME PARTIE.

(Voir pour la première partie les numeros du 16 au 2 Septembre, pour la seconde du 3 au 16, et pour la 3ème. du 18 septembre.

IV.

PORTHOS.

Au lieu de rentrer chez lui directement, d'Artagnan mit pied à terre à la porte de M. de Tréville et monta rapidement l'escalier. Cette fois, il était décidé à lui raconter tout ce qui venait de se passer. Sans doute il lui donnerait de bons conseils dans toute cette affaire; puis, comme M. de Tréville voyait presque journellement la reine, il pourrait peut-être tirer de Sa Majesté quelque renseignement sur la pauvre femme, à qui l'on faisait sans doute payer son dévoûment à sa maîtresse.

M. de Tréville écouta le récit du jeune homme avec une gravité qui prouvait qu'il voyait autre chose dans toute cette aventure qu'une intrigue d'amour; puis, quand d'Artagnan eut achevé:

—Hum! dit-il, tout ceci sent son Eminence d'une lieue.

—Mais, que faire? dit d'Artagnan.

—Rien, absolument rien, à cette heure, que quitter Paris, comme je vous l'ai dit, le plus tôt possible. Je verrai la reine, je lui raconterai les détails de la disparition de cette pauvre femme, qu'elle ignore sans doute; ces détails la guideront, de son côté, et, à votre retour, peut-être aurai-je quelque bonne nouvelle à vous dire. Reposez-vous-en sur moi.

D'Artagnan savait que, quoique Gascon, M. de Tréville n'avait pas l'habitude de promettre, et que, lorsque par hasard il promettait, il tenait plus qu'il n'avait promis. Il le salua donc, plein de reconnaissance pour le passé et pour l'avenir, et le digne capitaine qui, de son côté, éprouvait un vif intérêt pour ce jeune homme si brave et si résolu, lui serra affectueusement la main, en lui souhaitant un bon voyage.

Décidé à mettre les conseils de M. de Tréville en pratique à l'instant même, d'Artagnan s'achemina vers la rue des Fossoyeurs, afin de veiller à la confection de son porte-manteau. En s'approchant du No 11, il reconnut M. Bonacieux, en costume du matin et debout sur le seuil de sa porte. Tout ce que lui avait dit la veille le prudent Planchet sur le caractère sinistre de son hôte revint alors à l'esprit de d'Artagnan qui le regarda plus attentivement qu'il n'avait fait encore. En effet, outre cette pâleur jaunâtre et maladive qui indique l'infiltration de la bile dans le sang, et qui pouvait d'ailleurs n'être qu'accidentelle, d'Artagnan remarqua quelque chose de sournoisement perfide dans l'habitude des rides de sa face. Un fripon ne rit pas de la même façon qu'un honnête homme, un hypocrite ne pleure pas les mêmes larmes qu'un homme de bonne foi. Toute fausseté est un masque, et si bien fait que soit le masque, on arrive toujours, avec un peu d'attention, à le distinguer du visage.

Il sembla donc à d'Artagnan que M. Bonacieux portait un masque, et même que ce masque était des plus désagréables à voir.

Il allait donc, vaincu par sa répugnance pour cet homme, passer devant lui sans lui parler, quand, ainsi que la veille, M. Bonacieux l'interpella.

—Eh bien! jeune homme, lui dit-il, il paraît que nous faisons de grasses nuits? sept heures du matin, peste! Il me semble que vous retournez tant soit peu les habitudes reçues, et que vous rentrez à l'heure où les autres sortent.

—On ne vous fera pas le même reproche, maître Bonacieux, dit le jeune homme, et vous êtes le modèle des gens rangés. Il est vrai que lorsqu'on possède une jeune et jolie femme, on n'a pas besoin de courir après le bonheur; c'est le bonheur qui vient vous trouver, n'est-ce pas monsieur Bonacieux?

Bonacieux devint pâle comme la mort et grimaça un sourire.

—Ah! ah! dit Bonacieux, vous êtes un plaisant compagnon. Mais où diable avez-vous été courir cette nuit, mon jeune maître? Il paraît qu'il ne faisait pas bon dans les chemins de traverse.

D'Artagnan baissa ses yeux vers ses bottes toutes couvertes de boue; mais dans ce mouvement ses regards se portèrent en même temps sur les souliers et les bas du mercier: on eût dit qu'on les avait trempés dans le même bourbier; les uns et les autres étaient maculés de taches absolument pareilles.

Alors une idée subite traversa l'esprit de d'Artagnan. Ce petit homme gros, court, grisonnant, cette espèce de laquais, vêtu d'un habit sombre, traité sans considération par les gens d'épée qui composaient l'escorte, c'était Bonacieux lui-même. Le mari avait présidé à l'enlèvement de sa femme.

Il prit à d'Artagnan une terrible envie de sauter à la gorge du mercier et de l'étrangler; mais, nous l'avons dit, c'était un garçon fort prudent, et il se contint. Cependant, la révolution qui s'était faite sur son visage, était si visible, que Bonacieux en fut effrayé et essaya de reculer d'un pas; mais justement il se trouvait devant le battant de la porte, qui était fermé, et l'obstacle matériel qu'il rencontra le força de se tenir à la même place.

—Ah çà! mais, vous qui plaisantez, mon brave homme, dit d'Artagnan, il me semble que si mes bottes ont besoin d'un coup d'éponge, vos bas et vos souliers réclament bien aussi un coup de brosse. Est-ce que de votre côté vous auriez aussi couru la prétentaine, maître Bonacieux? Ah diable! ceci ne serait point pardonnable à un homme de votre âge, et qui, de plus, a une jolie femme comme la vôtre.

—Oh! mon Dieu non, dit Bonacieux, mais hier j'ai été à Saint-Mandé pour prendre des renseignemens sur une servante dont je ne puis absolument me passer, et comme les chemins étaient mauvais, j'en ai rapporté toute cette fange que je n'ai pas encore eu le temps de faire disparaître.

Le lieu que désignait Bonacieux comme celui qui avait été le but de sa course fut une nouvelle preuve à l'appui des soupçons qu'avait conçus d'Artagnan. Bonacieux avait dit Saint Mandé parce que Saint-Mandé est le point absolument opposé à Saint-Cloud.

Cette probabilité lui fut une première consolation. Si Bonacieux savait où était sa femme, on pourrait toujours, en employant les moyens extrêmes, forcer le mercier à desserrer les dents et à laisser échapper son secret. Il s'agissait seulement de changer cette probabilité en certitude.

—Pardon, mon cher monsieur Bonacieux, si j'en use avec vous sans façon, dit d'Artagnan; mais rien n'altère comme de ne pas dormir; j'ai donc une soif d'enragé; permettez-moi de prendre un verre d'eau chez vous; vous le savez, cela ne se refuse pas entre voisins.

Et sans attendre la permission de son hôte, d'Artagnan entra vivement dans la maison, et jeta un coup d'œil rapide sur le lit. Le lit n'était pas défait. Bonacieux ne s'était pas couché. Il rentrait donc seulement il y avait une heure ou deux, il avait accompagné sa femme jusqu'à l'endroit où on l'avait conduite, ou tout au moins jusqu'au premier relai.

—Merci, maître Bonacieux, dit d'Artagnan en vidant son verre, voilà tout ce que je voulais de vous. Maintenant, je rentre chez moi; je vais faire brosser mes bottes par Planchet, et quand il aura fini, je vous l'enverrai, si vous voulez, pour brosser vos souliers.

Et il quitta le mercier tout ébahi de ce singulier adieu, et se demandant s'il ne s'était pas enferré lui-même.

Sur le haut de l'escalier il trouva Planchet tout effaré.

—Ah! monsieur, s'écria le laquais dès qu'il eut aperçu son maître, en voilà bien d'une autre, et il me tardait bien que vous rentrassiez.

—Qu'y a-t-il donc? demanda d'Artagnan.

—Oh! je vous le donne en cent, monsieur, je vous le donne en mille, de deviner la visite que j'ai reçue pour vous en votre absence.

—Quand cela?

—Il y a une demi-heure, tandis que vous étiez chez M. de Tréville.

—Et qui donc est venu? Voyons, parle.

—M. de Cavois.

—M. de Cavois?

—En personne.

—Le capitaine des gardes de Son Eminence?

—Lui-même.

—Il venait m'arrêter?

—Je m'en suis douté, monsieur, et cela malgré son air patelin.

—Il avait l'air patelin, dis-tu?

—C'est-à-dire qu'il était tout miel, monsieur.

—Vraiment!

—Il venait, disait-il, de la part de Son Eminence, qui vous voulait beaucoup de bien, vous prier de le suivre au Palais-Royal.

—Et tu lui as répondu?

—Que la chose était impossible, attendu que vous étiez hors de la maison, comme il le pouvait voir.

—Alors, qu'a-t-il dit?

—Que vous ne manquiez pas de passer chez lui dans la journée; puis, il a ajouté tout bas: Dis à ton maître que Son Eminence est parfaitement disposée pour lui, et que sa fortune dépend peut-être de cette entrevue.

—Le piège est assez maladroit pour le cardinal, reprit en souriant le jeune homme.

—Aussi, je l'ai vu, le piège, et j'ai répondu que vous seriez désespéré à votre retour.

—Où est-il allé? a demandé M. de Cavois.

—A Troyes, en Champagne, ai-je répondu.

—Et quand est-il parti?

—Hier soir.

—Planchet, mon ami, interrompit d'Artagnan, tu est véritablement un homme précieux.

—Vous comprenez, monsieur, j'ai pensé qu'il serait toujours temps, si vous désirez voir M. de Cavois, de me démentir en disant que vous n'étiez point parti, ce serait moi, dans ce cas, qui aurais fait le mensonge, et comme je ne suis pas gentilhomme, moi, je puis mentir.

—Rassure-toi, Planchet, tu conserveras ta réputation d'homme véridique, dans un quart d'heure nous partons.

—C'est le conseil que j'allais donner à monsieur, et où allons-nous, sans être trop curieux?

—Pardieu! du côté opposé à celui vers lequel tu as dit que j'étais allé. D'ailleurs, n'as-tu pas autant de hâte d'avoir des nouvelles de Grimaud, de Mousqueton et de Bazin que j'en ai, moi, de savoir ce que sont devenus Athos, Porthos et Aramis?

—Si fait, monsieur, dit Planchet, et je partirai quand vous voudrez; l'air de la province vaut mieux pour nous, à ce que je crois, en ce moment, que l'air de Paris. Ainsi donc...

—Ainsi donc, fais notre paquet, Planchet, et partons; moi, je m'en vais devant, les mains dans mes poches, pour qu'on ne se doute de rien. Tu me rejoindras à l'hôtel des gardes. A propos, Planchet, je crois que tu avais raison à l'endroit de notre hôte, et que c'est décidément une affreuse canaille.

—Ah! croyez-moi, monsieur, quand je vous dis quelque chose; je suis physionomiste, moi, allez!

D'Artagnan descendit le premier comme la chose avait été convenue, puis pour n'avoir rien à se reprocher, il se dirigea une dernière fois vers la demeure de ses trois amis; on n'avait reçu aucune nouvelle d'eux; seulement une lettre toute parfumée et d'une écriture élégante et menue était arrivée pour Aramis. D'Artagnan s'en chargea. Dix minutes après, Planchet le rejoignait dans les écuries de l'hôtel des Gardes. D'Artagnan, pour qu'il n'y eût pas de temps de perdu, avait déjà sellé son cheval lui-même.

—C'est bien, dit-il à Planchet, lorsque celui-ci eut joint le porte-manteau à l'équipement; maintenant selle les trois autres et partons.

—Croyez-vous que nous irons plus vite avec chacun deux chevaux? demanda Planchet de son air narquois.

—Non, monsieur le mauvais plaisant, répondit d'Artagnan, mais avec nos quatre chevaux nous pourrons ramener nos trois amis, si toutefois nous les retrouvons vivans.

—Ce qui serait une grande chance, répondit Planchet; mais enfin il ne faut point désespérer de la miséricorde de Dieu.

—Amen, dit d'Artagnan en enfourchant son cheval.

Et tous deux sortirent de l'hôtel des Gardes, s'éloignant chacun par un bout de la rue, l'un devant quitter Paris par la barrière de la Villette et l'autre par la barrière Montmartre, pour se rejoindre au-delà de St-Denis, manœuvre stratégique qui ayant été exécutée avec une égale ponctualité fut couronnée des plus heureux résultats. D'Artagnan et Planchet entrèrent donc ensemble à Pierrefitte.

Planchet était plus courageux, il faut le dire, le jour que la nuit.

Cependant sa prudence naturelle ne l'abandonnait pas un seul instant; il n'avait oublié aucun des incidents du premier voyage, et il tenait pour ennemis tous ceux qu'il rencontrait sur la route, il en résultait qu'il avait sans cesse le chapeau à la main, ce qui lui valait de sévères mercuriales de la part de d'Artagnan, qui craignait que, grâce à cette excès de politesse, on ne le prit pour le valet d'un homme de peu.

Cependant, soit qu'effectivement les passans fussent touchés de l'urbanité de Planchet, soit que cette fois personne ne fut aposté sur la route du jeune homme, nos deux voyageurs arrivèrent à Chantilly sans accident aucun et descendirent à l'hôtel du Grand-St-Martin, le même dans lequel ils s'étaient arrêtés lors de leur premier voyage.

L'hôte, en voyant un jeune homme suivi d'un laquais et de deux chevaux de main, s'avança respectueusement sur le seuil de la porte. Or, comme il avait déjà fait onze lieues, d'Artagnan jugea à propos de s'arrêter, que Porthos fût ou ne fût pas dans l'hôtel. Puis peut-être n'était-il pas prudent de s'informer du premier coup de ce qu'était devenu le mousquetaire. Il résulta de ces réflexions que d'Artagnan, sans demander aucune nouvelle de qui que ce fût, descendit, recommanda les chevaux à son laquais, entra dans une petite chambre destinée à ceux qui désiraient être seuls, et demanda à son hôte une bouteille de son meilleur vin et un déjeûner aussi bon que possible, demande qui corrobora encore la bonne opinion que l'aubergiste avait prise de son voyageur à la première vue.

Aussi d'Artagnan fut-il servi avec une célérité miraculeuse. Le régiment des gardes se recrutait parmi les premiers gentilshommes du royaume, et d'Artagnan, suivi d'un laquais et voyageant avec quatre chevaux magnifiques, ne pouvait, malgré la simplicité de son uniforme, manquer de faire sensation. L'hôte voulut le servir lui-même; ce que voyant, d'Artagnan fit apporter deux verres et entama la conversation suivante:

—Ma foi, mon cher hôte, dit d'Artagnan en remplissant les deux verres, je vous ai demandé de votre meilleur vin, et si vous m'avez trompé, vous allez être puni par où vous avez péché, attendu que, comme je déteste boire seul, vous allez boire avec moi. Prenez donc ce verre et buvons. A quoi boirons-nous, voyons, pour ne blesser aucune susceptibilité? Buvons à la prospérité de votre établissement.

—Votre seigneurie me fait bonneur, dit l'hôte, et je la remercie bien sincèrement de son bon souhait.

—Mais ne vous y trompez pas, dit d'Artagnan, il y a plus d'égoïsme peut-être que vous ne pensez dans mon toste; il n'y a que les établissemens qui prospèrent dans lesquels on soit bien reçu; dans les hôtels qui périclitent, tout va à la débandade, et le voyageur est victime des embarras de son hôte; or, moi, qui voyage beaucoup et surtout sur cette route, je voudrais voir tous les aubergistes faire fortune.

—En effet, dit l'hôte, il me semble que ce n'est pas la première fois que j'ai l'honneur de voir monsieur.

—Bah! je suis passé dix fois peut-être à Chantilly, et sur les dix fois, je me suis arrêté au moins trois ou quatre fois chez vous. Tenez, j'y étais encore il y a dix ou douze jours à peu près; je faisais la conduite à des amis, à des mousquetaires, à telle enseigne que l'un d'eux s'est pris de dispute avec un étranger, un inconnu, un homme qui lui a cherché je ne sais quelle querelle.

—Ah! oui, vraiment! dit l'hôte, et je me le rappelle parfaitement. N'est-ce pas de M. Porthos que votre seigneurie veut me parler?

—C'est justement le nom de mon compagnon de voyage. Mon Dieu! mon cher hôte, dites-moi, lui serait-il arrivé malheur?

—Mais votre seigneurie a dû remarquer qu'il n'a pas pu continuer sa route.

—En effet, il nous avait promis de nous rejoindre, et nous ne l'avons pas revu.

—Il nous a fait l'honneur de rester ici.

—Comment! il vous a fait l'honneur de rester ici?

—Oui, monsieur, dans cet hôtel; nous sommes même bien inquiets.

—Et de quoi?

—De certaines dépenses qu'il a faites.

—Eh bien! mais les dépenses qu'il a faites, il les paiera.

—Ah! monsieur! vous me mettez véritablement du baume dans le sang. Nous avons fait de fort grandes avances, et ce matin encore le chirurgien nous déclarait que si M. Porthos ne le payait pas, c'était à moi qu'il s'en prendrait, attendu que c'était moi qui l'avais envoyé chercher.

—Mais Porthos est donc blessé?

—Je ne saurais vous le dire, monsieur.

—Comment, vous ne sauriez me le dire? vous devriez cependant être mieux informé que personne.

—Oui, mais dans notre état nous ne disons pas tout ce que nous savons, monsieur, surtout quand on nous a prévenus que nos oreilles répondraient pour notre langue.

—Eh bien! puis-je voir Porthos?

—Certainement, monsieur. Prenez l'escalier, montez au premier et frappez au numéro 1. Seulement, prévenez que c'est vous.

—Comment, que je prévienne que c'est moi?

—Oui, car il pourrait vous arriver malheur.

—Et quel malheur voulez-vous qu'il m'arrive?

—M. Porthos peut vous prendre pour quelqu'un de la maison, et dans un mouvement de colère vous passer son épée au travers du corps ou vous brûler la cervelle.

—Que lui avez-vous donc fait?

—Nous lui avons demandé de l'argent.

—Ah! diable, je comprends cela; c'est une demande que Porthos reçoit très mal quand il n'est pas en fonds, mais je sais qu'il devait l'être.

—C'est ce que nous avions pensé aussi, monsieur; comme la maison est fort régulière et que nous faisons nos comptes toutes les semaines, au bout de huit jours nous lui avons présenté notre note, mais il paraît que nous sommes tombés dans un mauvais moment, car au premier mot que nous avons prononcé sur la chose, il nous a envoyés à tous les diables; il est vrai qu'il avait joué la veille.

—Comment, il avait joué la veille, et avec qui?

—Oh! mon Dieu, qui sait cela? avec un seigneur qui passait et auquel il avait fait proposer une partie de lansquenet.

—C'est cela, le malheureux aura tout perdu.

—Jusqu'à son cheval, monsieur, car lorsque l'étranger a été pour partir, nous nous sommes aperçus que son laquais sellait le cheval de M. Porthos. Alors nous lui en avons fait l'observation, mais il nous a répondu que nous nous mêlions de ce qui ne nous regardait pas et que ce cheval était à lui. Nous avons aussitôt fait prévenir M. Porthos de ce qui se passait, mais il nous a fait répondre que nous étions des faquins de douter de la parole d'un gentilhomme, et que, puisque celui-là avait dit que le cheval était à lui, il fallait bien que cela fût.

—Je le reconnais bien là, murmura d'Artagnan.

—Alors, continua l'hôte, je lui fis dire que du moment où nous paraissions destinés à ne pas nous entendre à l'endroit du paiement, j'espérais qu'il aurait au moins la bonté d'accorder la faveur de sa pratique à mon confrère le maître de l'Aigle-d'Or; mais M. Porthos me répondit que mon hôtel étant le meilleur, il désirait y rester. Cette réponse était trop flatteuse pour que j'insistasse sur son départ. Je me bornai donc à le prier de me rendre sa chambre, qui est la plus belle de l'hôtel, et de se contenter d'un joli petit cabinet au troisième. Mais à ceci M. Porthos répondit que comme il attendait d'un moment à l'autre sa maîtresse, qui était une des plus grandes dames de la cour, je devais comprendre que la chambre qu'il me faisait l'honneur d'habiter chez moi était encore un peu bien médiocre pour une pareille personne. Cependant, tout en reconnaissant la vérité de ce qu'il disait, je crus devoir insister; mais, sans même se donner la peine d'entrer en discussion avec moi, il prit son pistolet, le mit sur sa table de nuit et déclara qu'au premier mot qu'on lui dirait d'un déménagement quelconque à l'extérieur ou à l'intérieur, il brûlerait la cervelle à celui qui serait assez imprudent pour se mêler d'une chose qui ne regardait que lui. Aussi depuis ce temps-là, monsieur, personne n'entre plus dans sa chambre, si ce n'est son domestique.

—Mousqueton est donc ici?

—Oui, monsieur; cinq jours après son départ, il est revenu de fort mauvaise humeur, de son côté, il paraît que lui aussi a eu du désagrément dans son voyage. Malheureusement, il est plus ingambe que son maître, ce qui fait que pour son maître il met tout sens dessus dessous, attendu que comme il pense qu'on pourrait lui refuser ce qu'il demande, il prend tout ce dont il a besoin sans demander.

—Le fait est, répondit d'Artagnan, que j'ai toujours remarqué dans Mousqueton un dévoûment et une intelligence très supérieurs.

—Cela est possible, monsieur, mais supposez qu'il m'arrive seulement quatre fois par an de me trouver en contact avec une intelligence et un dévoûment semblables, et je suis un homme ruiné.

—Non, car Porthos vous paiera.

—Hum! fit l'hôtelier d'un ton de doute.

—C'est le favori d'une très grande dame qui ne le laissera pas dans l'embarras pour une misère comme celle qu'il vous doit.

—Si j'osais dire ce que je crois là-dessus....

—Ce que vous croyez?

—Je dirai plus: ce que je sais.

—Ce que vous savez?

—Et même ce dont je suis sûr.

—Et de quoi êtes-vous sûr, voyons?

—Je dirai que je connais cette grande dame.

—Vous?

—Oui, moi.

—Et comment la connaissez-vous?

—Oh! monsieur, si je croyais pouvoir me fier à votre discrétion....

—Parlez, et foi de gentilhomme vous n'aurez pas à vous repentir de votre confiance.

—Eh bien! monsieur, vous concevez, l'inquiétude fait faire bien des choses.

—Qu'avez-vous fait?

—Oh! d'ailleurs, rien qui ne soit dans le droit d'un créancier.

—Enfin?

—M. Porthos nous a remis un billet pour cette duchesse, en nous recommandant de le jeter à la poste. Son domestique n'était pas encore arrivé. Comme il ne pouvait pas quitter sa chambre, il fallait bien qu'il nous chargeât de ses commissions.

—Ensuite?

—Au lieu de mettre la lettre à la poste, ce qui n'est jamais bien sûr, nous avons profité de l'occasion de l'un de mes garçons qui allait à Paris, et nous lui avons recommandé de la remettre à la duchesse elle-même. C'était remplir les intentions de M. Porthos, qui nous avait si fort recommandé cette lettre, n'est-ce pas?

—A peu près.

—Eh bien! monsieur, savez-vous ce que c'est que cette grande dame?

—Non; j'en ai entendu parler à Porthos, voilà tout.

—Savez vous ce que c'est que cette prétendue duchesse?

—Je vous le répète, je ne la connais pas.

—C'est une vieille procureuse au Châtelet, monsieur, nommée Mme Coquenard, laquelle a au moins cinquante ans et se donne encore des airs d'être jalouse. Cela me paraissait aussi fort singulier, une princesse qui demeure rue aux Ours!

—Comment savez-vous cela?

—Parce qu'elle s'est mise dans une grande colère en recevant la lettre, disant que M. Porthos était un volage, et que c'était encore pour quelque femme qu'il avait reçu un coup d'épée.

—Mais il a donc reçu un coup d'épée?

—Ah! mon Dieu! qu'ai-je dit là!

—Vous avez dit que Porthos avait reçu un coup d'épée.

—Oui, mais il m'avait si fort défendu de le dire!

—Pourquoi cela?

—Dame! monsieur, parce qu'il s'était vanté de perforer cet étranger avec lequel vous l'avez laissé en dispute, et que c'est cet étranger, au contraire, qui, malgré toutes ses rodomontades, l'a couché sur le carreau. Or, comme M. Porthos est un homme fort glorieux, excepté envers la duchesse, qu'il avait cru intéresser en lui faisant le récit de son aventure, il ne veut avouer à personne que c'est un coup d'épée qu'il a reçu.

—Ainsi, c'est donc un coup d'épée qui le retient dans son lit?

—Et un maître coup d'épée, je vous l'assure. Il faut que votre ami ait l'âme chevillée dans le corps.

—Vous étiez donc là?

—Monsieur, je les avais suivis par curiosité, de sorte que j'ai vu le combat sans que les combattans me vissent.

—Et comment cela s'est-il passé?

—Oh! la chose n'a pas été longue, je vous en réponds. Ils se sont mis en garde, l'étranger a fait une feinte et s'est fendu, tout cela si rapidement que, lorsque M. Porthos est arrivé à la parade, il avait déjà trois pouces de fer dans la poitrine. Il est tombé en arrière. L'étranger lui a mis aussitôt la pointe de son épée à la gorge, et M. Porthos, se voyant à la merci de son adversaire, s'est avoué vaincu. Sur quoi, l'étranger lui a demandé son nom, et apprenant qu'il s'appelait M. Porthos et non M. d'Artagnan, lui a offert son bras, l'a ramené à l'hôtel, est monté à cheval et a disparu.

—Ainsi, c'est à M. d'Artagnan qu'en voulait cet étranger?

—Il paraît qu'oui.

—Et savez-vous ce qu'il est devenu?

—Non, je ne l'avais jamais vu jusqu'à ce moment, et nous ne l'avons pas revu depuis.

—Très bien, je sais ce que je voulais savoir. Maintenant vous dites que la chambre de Porthos est au premier, numero 1?

—Oui, monsieur, la plus belle de l'auberge; une chambre que j'aurais déjà eu dix fois l'occasion de louer.

—Bah! tranquillisez-vous, dit d'Artagnan en riant; Porthos vous paiera avec l'argent de la duchesse Coquenard.

—Oh! monsieur, procureuse ou duchesse, si elle lâchait les cordons de sa bourse, ce ne serait rien; mais elle a positivement répondu qu'elle était lasse des exigences et des infidélités de M. Porthos, et qu'elle ne lui enverrait pas un denier.

—Et avez-vous rendu cette réponse à votre hôte?

—Nous nous en sommes bien gardés, il aurait vu de quelle manière nous avions fait la commission.

—Si bien qu'il attend toujours son argent?

—Oh! mon Dieu oui! Hier encore il a écrit; mais, cette fois, c'est son domestique qui a mis la lettre à la poste.

—Et vous dites que la procureuse est vieille et laide?

—Cinquante ans au moins, monsieur, et pas belle du tout, à ce qu'a dit Pathaud.

—En ce cas, soyez tranquille, elle se laissera attendrir; d'ailleurs Porthos ne peut pas vous devoir grand'chose.

—Comment, pas grand'chose! Une vingtaine de pistoles déjà, sans compter le médecin. Oh! il ne se refuse rien, allez; on voit qu'il est habitué à bien vivre.

—Eh bien! si sa maîtresse l'abandonne, il trouvera des amis, je vous le certifie. Ainsi, mon cher hôte, n'ayez aucune inquiétude et continuez d'avoir pour lui tous les soins qu'exige son état.

—Monsieur m'a promis de ne pas ouvrir la bouche de la procureuse et de ne pas dire un mot de la blessure.

—C'est chose convenue, vous avez ma parole.

—Oh! c'est qu'il me tuerait, voyez-vous!

—N'ayez pas peur, il n'est pas si diable qu'il en a l'air.

En en disant ces mots, d'Artagnan monta l'escalier, laissant son hôte un peu plus rassuré à l'endroit de deux choses auxquelles il paraissait tenir beaucoup: sa créance et sa vie.

Au haut de l'escalier, sur la porte la plus apparente du corridor, était tracé, à l'encre noire, un No. 1 gigantesque; d'Artagnan frappa un coup, et, sur l'invitation de passer outre qui lui vint de l'intérieur, il entra.—(*La suite à demain.*)

☞ Il a été positivement prouvé par des années d'expérience, que n'importe quel cas de rhumatisme ou de goutte peut être guéri par l'usage de l'Elixir Vegetal Indien intérieurement—et par le Liniment extérieurement. On ne peut les obtenir qu'au No. 50, rue Poydras.

☞ Les maux de tête, peuvent être guéris immédiatement, par l'application du remède que l'on peut obtenir au No. 50, rue Poydras.

☞ Si vous voulez conserver vos cheveux, et les entretenir dans un état de prospérité, ou les faire croître, servez vous du Baume de Columbie que l'on vend au No 29, rue Poydras.

☞ La Préparation Chymique française qui enlève les poils follets en deux minutes, se se trouve qu'au No. 29, rue Poydras.

☞ Extrait de Salseparcille, de Comstock, pour purifier le sang. Prix: 50 cents par bouteille ou $4 par douzaine, au No 82, rue des Magasins; aussi, l'Huile Acoustique de Dr. McNair, pour la surdité, à vendre au No 50, rue Poydras.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES

Goel. Argus, Winch, Sisal	Abadie & Grass
Goel. Lees, Perry, Pensacola,	T C Twichell

ARRIVES

Navire Huron, Payne, de Liverpool
Steamer Eclipse, Goslee, de St Louis
Steamer Edwin Hickman, Irwin, de Cincinnati
Steamer Alexander Scott, Swon, de Bayou Sara.
Steamer Rainbow, Belleck, de Bayou Sara.
Steamer Fashion, Fullerton, de Mobile
Steamer Paul Jones, Walworth, de Rodney

DERNIERES DATES.

Boston	sept 10	Londres	aout 19
New-York	sept 11	Liverpool	aout 20
Philadelphie	sept 11	Paris	aout 18
Baltimore	sept 12	Havre	aout 16
Washington	sept 12	Bordeaux	aout 8
Charleston	sept 14	Vera Cruz	aout 26
Havane	sept 4	Mexico	sept 4
Galveston	aout 26	Tampico	juin 1

LE JUIF ERRANT.

EDITION D'APRES LE CONSTITUTIONNEL.

LE Juif Errant par M. E. SUE, auteur des Mystères de Paris, Mathilde, etc etc

La 5me Livraison de cet ouvrage est présentement en vente chez Vor HEBERT, 149, Chartres.

☞ Prix:—10 cents la livraison
20 sep-

VINS rouge et blanc en barriques et en tierçons, et fruits secs en caisses en débarquement de la barque Lisette, venant de Bordeaux et à vendre par
20 sept—3 A & Z CAVELIER

EN débarquement de la barque Lisette de Bordeaux.
100 barriques vin rouge, St. Julien et St. Emilion.
3/4 quarts pipe cognac, marque A. Dussent ne.
300/m bouchons pointes
100 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte.
66 barils vin blanc, Haut Sauterne.
50 barils vinaigre de vin blanc.
En Magasin.
60 barriques vin Médoc, de diverses marques pour la table. A vendre par POUGET Fils,
18 sep—3 147, Royale

PAR F & J LACOSTE, 105 rue Royale
A VENDRE en débarquement du navire Lisette venant de Bordeaux, un assortiment de Vins en barriques des crûs ci-après:
Montferrand,
St. Emilion,
St. Julien Medoc,
St. Estèphe Medoc,
Chateau Margaux,
Chateau Lafitte,
Bouchons de diverses qualités,
Toujours en magasin d'importations antérieures—Vins St. Emilion, St. Julien Medoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte en demi barriques et en caisses. Aussi, un assortiment complet de liqueurs fines, anisette, absinthe, vins, généreux vin de Vermuth du Farina, &c. 20 sept

AVIS
LES personnes qui ont des habillements tachés ou piqués et qui désirent les avoir propres, à pouvoir en faire usage pour la saison d'hiver prochain, feraient bien de les envoyer de bonne heure afin de ne pas éprouver du retard, à MM. MONDELET & Co. 180 rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse, qui les remettront en les nettoyant dans un état qui surpasse l'attente du public. MM. MONDELET & Co. osent se flatter que si on peut trouver aussi bien qu'eux pour faire ce genre d'ouvrage que l'on trouve pas mieux. 20 sept.

980 ARTICLES DIVERS, DE LA HAVANE—milliers cigares assortis, des meilleures marques, caisses sucre blanc, 60 dol jaune, caisses sucre brun, bal de tabac en feuilles, Vuelta de Abajo, pour cabane, en magasin et à vendre par
20 sept J M CABALLERO, 32 Vieille Levée

OSNABURG—10 balles osnaburg de coton, en débarquement du bateau à vapeur Florence, à vendre par
20 sept J M CABALLERO 32 Vieille Levée

HUILE DE LIN, etc.—40 barils huile de Lin, 45 do de palmachristi, 15 barriques huile de baleine, sperme, 20 barils huile de bœ aine, 15 do huile de tanneur, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS
20 sept 20 Commune

BLANC DE PLOMB et Verres à Vitres—500 barillets blanc de plomb, de Buffalo; 750 caisses vitres de 8 sur 10, 10 sur 12, et 12 sur 16, garanties exemptes de tâches, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
20 sept 20, Commune

FLANELLE D'ANGOLA—15 balles à vendre par
20 sept TUFTS, HOBART & Co, 29, Gravier

TOILE A DRAPS DE RUSSIE—20 balles toile à draps, à vendre par
20 sept TUFTS, HOBART & Co, 29, Gravier

HUILE de BALEINE—50 barils huile raffinée, à vendre par TUFTS, HOBART & Co,
20 sept 29 Gravier.

MAQUEREAUX ET MORUE—100 barils et barillets maquereaux frais, Nos. 1 et 2. 150 caisses morue, belle qualité, à vendre par TUFTS, HOBART & Co.
20 sept 29 Gravier

CLOUS—1000 barillets clous de Weymouth et de Old Colony, dimensions assorties, à vendre par
TUFTS, HOBART & Co,
20 sept 29 Gravier

HABILLEMENTS—20 caisses pantalons de cotonnade, idem de toile à voile; 10 idem chemises en flanelle de coton; 20 de chemises rayées de Hamilton, à vendre par
20 sept TUFTS, HOBART & Co. 29 Gravier

AVIS.—La société qui existait ci-devant sous la raison de C. Laurent & Gaschet de Lisle, est dissoute par la mort du premier. Toutes les réclamations contre ladite maison de commerce seront immédiatement payées par
12 sept—16 GASCHET DE L'ISLE

AVIS.
Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1844.
JE recevrai jusqu'au 30 courant inclusivement, des propositions pour l'entreprise de l'enlèvement et du transport aux divers dépôts qui seront désignés, de toutes les Coutures, boulons etc. qui forment maintenant le rail road de la Nouvelle-Orléans et de Nashville, ou qui sont placés le long dudit chemin.
Le travail devra être achevé dans un délai de quatre mois après la passation du contrat et caution suffisante devra être donnée pour l'exécution fidèle dudit contrat. Pour plus amples renseignemens, s'adresser chez
G. MUSSON,
5 sept—9pe Passage de la Bourse

MAGASIN DE SEL DEMI-FIN DE LIVERPOOL.
VENTE par charge de dray de 7 sacs et au détail par un sac, tous les jours depuis midi jusqu'à 2 heures, rue des Français No. 11, entre celles de la Victoire et de l'Esplanade. 9 sept—20

EN débarquement du navire Coromando, 8 balles cotonnade de goût pour pantalons, 6 caisses coton Farquharson, à vendre par
6 sept DUNCAN KENNEDY, 86, Toulouse

FIL FARQUHARSON.
8 CAISSES Fil coton sur bobines, à vendre par
DUNCAN KENNEDY,
22 jn 86, Toulouse.

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.
LES soussignés préviennent les habitans sucriers qu'ils ont inventé un genre de lampes à esprit de gaz, pour sucreries, avec un second tube pour obvier à tout accident.
Ces lampes qui ont deux becs et qui ont été faites expressément pour l'usage de l'esprit de gaz, n'ont besoin d'aucun soin et ne consomment que 9 cents d'esprit par 24 heures.
Ils ont aussi des cuillères et écumoirs en cuivre pour des sucreries.
Le prix du gaz par baril est de 60 cents le gallon.
11 sept—15 S. MASPEREAU, 34, Condé

Avis aux Marchands de la Campagne.
LES soussignés font savoir aux marchands de la campagne, qu'ils ont considérablement réduit les prix de leurs ferblanteries et qu'ils ont constamment en magasin un grand assortiment de toutes espèces de ferblanteries. S. MASPEREAU & Co.
11 sept—15 33, Condé

AVIS.
LES soussignés préviennent le public que Mr. S. Maspereau vient d'arriver du Nord avec un beau choix de lampes, Quinquets et un bel assortiment de lampes, tant pour huile que pour esprit de gaz et l'huile de graisse qu'ils vendront à des prix modérés. Ils se chargeront du posage des Quinquets et des Pompes.
S. MASPEREAU & Co.
11 sept—20 34 Condé

[illegible] un billet tiré par J. S. Shaw, en date du 24 juin [illegible] payable à 4 mois de date, à l'ordre de et endossé [illegible] pour le montant de $400. Celui qui a pu trouver est prié de le remettre au No. 20, Vieille Levée. [illegible]

[illegible] à vendre par [illegible], 114 rue Royale

CONSULAT MEXICAIN.
LE soussigné, consul mexicain de la Nouvelle Orléans, annonce aux habitants de cette ville et notamment aux citoyens mexicains résidant aux environs, qu'une LISTE DE SOUSCRIPTION a été ouverte à son bureau, rue Royale, No. 167, pour venir au secours des malheureux qui ont souffert des désastres occasionnés par le terrible ouragan qui vient de ravager la ville de TAMOROS. Il croit pouvoir en toute confiance faire appel, non seulement à ses compatriotes mais encore aux Louisianais dont la bienveillance et la générosité sont proverbiales. F DE ARRANGOIZ,
19 sept—3 167, rue Royale

PARTIE DE RAQUETTES
DIMANCHE 22 Septembre et LUNDI 23
LES deux autres parties de raquettes pour le prix de l'Urne d'argent, aura lieu de l'autre bord du fleuve dans la plaine, dimanche et lundi après midi. On commencera à jouer à trois heures et demie jusqu'au coucher du soleil. Deux ou trois cents personnes seront engagées dans la partie.
Les bateaux à vapeur du ferry de la 1re et de la 2e municipalité, traverseront le fleuve tous les quarts d'heure dans l'après-midi. 19 sept

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS

PERDU—Un billet de $338, daté du 6 avril 1844, à 6 mois, tiré par Louise Ricker à l'ordre de Machael Colline et paraphé ne varietur par Th Turner not pub. Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet le paiement en ayant été arrêté. On aura des obligations à la personne qui, l'ayant trouvé voudrait bien le faire remettre chez M.
19 sept—3 JOSEPH LALLANDE,
106 rue Poydras

A VENDRE par le soussigné, 90 barriques vin rouge Pouillac Medoc, 1842, 20 barils vin blanc Haut Sauterne, 1841, en débarquement de la barque Lisette, venant de Bordeaux. O M LUCAS, 30 Bienville
19 sep—3 s.

Vins et Eau-de-Vie.
EN débarquement du navire Lisette, venant de Bordeaux:
20 futailles eau de vie, 3me et 4me preuve
100 barriques vin rouge Montferrand à vendre par
L. MAUREAU chez V H Petitpain, No 12, rue de Chartres. 19 sept

EAU DE VIE de la ROCHELLE—4 demi pipes eau de vie de la marque Beeteau à Charreyer en magasin et à vendre par CHARLES DUFOUR
19 sept 11 Conti

SARDINES à L'HUILE, en boîtes demi entières et demi boîtes, à vendre par CHARLES DUFOUR
19 sept 11 Conti

PETITS POIS en boîtes et demi boîtes, à vendre par
19 sept CHARLES DUFOUR 11 Conti

SEL FIN—930 sacs sel fin de Liverpool, en magasin en lots convenables aux acheteurs par
19 sept E & E DAVIS 100 Camp

CHANGEMENT DE DOMICILE
FRED BONIS & LOUVRIER préviennent le public qu'ils ont transféré leur magasin de marchandises sèches du No. 89, rue de Chartres, au No 29 entre les rues de la Douane et du Canal. 19 sept

REÇU par la barque Lisette de Bordeaux et à vendre au débarquement:
100 Caisses Cerises à l'eau de vie, 1er choix.
30 barils vin blanc Sauterne,
29 caisses prunes sèches.
18 sep RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée

A VENDRE au débarquement de la Lisette, de Bordeaux, 46 barriques vin rouge, Médoc, barils vin blanc, par LOISON & SILVESTRE
18 sept 36 Chartres

THE FRAIS—100 paquets thé impérial, poudre à canon, Pouchong, souchong et Young Hyson, à vendre par ROBERTS & HALL,
18 sept 75, Magasins

FARINE—75 barils en débarquement du steamer W. Cloud, à vendre par ROBERTS & HALL
18 sept 75 Magasins

VIN rouge en caisses—800 caisses vin rouge St. Julien en magasin, ayant droit au drawback, et à vendre par CHS DUFOUR
18 sept 11 Conti

A VENDRE, en débarquement du navire Lisette, venant de Bordeaux,
6 demi pipes Cognac, Castillon, 4me preuve,
5 quarts de pipes do do
5 de Cognac, St. Champagne Otard 4me preuve, 1835,
4 quarts de pipes do Philippe [illegible] do,
100 milliers bouchons fins, [illegible]
50 caisses cerises à l'eau de vie.
18 sept DARAN, QUATROUZE & Co
11 et 15 St Louis

BOTTES, Souliers et Brodequins—Avec un assortiment complet de chaussures pour la saison, à vendre par R G HOBSON,
18 sept 12, Douane

WHISKEY—100 barils vieux whiskey, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
18 sept 40 Gravier

CIGARES de la Havane—Un assortiment des meilleures marques, à vendre par J N RICULLE,
18 sept 16 Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane—20 caisses sucre brun, à vendre par J. N. RICULLE
18 sept 16 Tchoupitoulas

PANTOUFFLES en veau et veau marin pour hommes, à vendre par FROST & Co
18 sept 10 Magasins

CHAPEAUX cirés—60 douzaines chapeaux cirés à vendre par FROST & Co
18 sept 10 Magasins

INDIGO GUATEMALA—indigo de Guatemala en débarquement de la goelette General Cos, à vendre par
18 sept J ALBERT, 27 St Louis

HAUSSIERES de MANILLE, de dimensions assorties, à vendre en magasin, par
J W STANTON & Co
18 sept Encoignure Magasins et Lafayette

EPICES MOULUES—50 caisses poivre, girofle etc, à vendre en magasin, par
18 sept J W STANTON & Co
Encoignure Magasins et Lafayette

AMIDON de Colgate, de qualité supérieure, à vendre en magasin, par J W STANTON & Co
18 sept Encoignure Magasins et Lafayette

CORNICHONS—10 barils à vendre par
J W STANTON & Co
18 sept Encoignure Magasins et Lafayette

CAFE—900 sacs Rio, excellent article, de qualité supérieure, à vendre en magasin, par
J. W. STANTON & Co
18 sept Encoignure Magasins et Lafayette

CHANDELLES—250 caisses N. B. assorties à vendre en magasin, par J W STANTON & Co
18 sept Encoignure Magasins et Lafayette

PAPIER—94 rames papier à écolier manufacturé par Blake & Goodman, à vendre à bas prix, par
18 sept FOSDICK & BRO 74 Camp

SOULIERS—6 caisses Souliers et bottes pour hommes et femmes, à vendre par
18 sept FOSDICK & BRO 74 Camp

POULIES ET BOULONS pour navires, de grandeurs assorties, à vendre par
18 sept FOSDICK & BRO 74 Camp

EAU DE VIE ET VINS—Une demi pipe eau de vie de A. Seignette, 25 paniers Sillery mousseux à vendre par
18 sept FOSDICK & BRO 74 Camp

FOIN—112 bottes de la Rivière du Nord, à vendre par
FOSDICK & BRO,
18 sept 74, Camp

THE—25 boîtes et demi boîtes thé Young Hyson et Pouchong, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
18 sept 74 Camp

AVOINE—96 sacs à vendre par
FOSDICK & BROTHER,
18 sept 74, Camp

MAIS—1 0 sacs mais blanc, à vendre par
18 sept FOSDICK & BRO, 74 Camp

CIDRE et Vinaigre—30 barils cidre de Newark et 20 barils vinaigre de cidre, à vendre par
18 sept FOSDICK & BRO 74, Camp

ARTICLES DIVERS—50 caisses blanc de baleine patentées, de l'udil, 12 quarts de pipes eau de vie de Cognac 4me preuve, 3 barils camphre raffiné, 20 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par FIELD & Co,
18 sept 30 Vieille Levée

TOILE à voile de Ravens et de coton—75 balles assorties, à vendre par FIELD & Co,
18 sept 30 Vieille Levée

HUILE d'Olive—50 paniers, en magasin et à vendre par
18 sept FIELD & Co, 30 Vieille Levée

VIN Blanc—20 barils Haut Sauterne, en débarquement de la barque Lisette, à vendre par
18 sept FIELD & Co, 30 Vieille Levée

VIN Rouge—80 barriques de diverses marques, en débarquement de la barque Lisette, à vendre par
18 sept FIELD & Co 30 Vieille Levée

BUREAU à louer—Le bureau et le second étage du No 40, rue Gravier, sera à louer du 1er novembre prochain. S'adresser à NORCROSS & FOSDICK,
18 sept 40, Gravier

MAQUEREAUX—No. 1 et 2 en caques et demi caques, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
18 sept 40 Gravier

RIZ frais—60 tierçons excellent riz de Charleston, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
18 sept 40, rue Gravier

SACS EN PITRE—balles de deux boisseaux et demi, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
18 sept 40 Gravier

CHANDELLES—300 caisses blanc de baleine qualité supérieure, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
18 sept 40 Gravier

CLOUS, CARDES, SALERATUS—A vendre par
NORCROSS & FOSDICK
18 sept 40 Gravier

POIVRE ET CHOCOLAT—300 sacs poivre de Sumatra, et 200 caisses chocolat de Boston, à vendre par
18 sept NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

ARTICLES DIVERS, venant d'arriver par la barque Lisette, de Bordeaux:
143 caisses cerises à l'eau de vie, 115 dito liqueurs assorties; 75 dito vin rouge, 24 dito fruits au vinaigre, 12 paniers huile d'olive, 9 barils vinaigre de vin blanc, caisses ou tonneaux; 300 demi boîtes sardines à l'huile, une caisse contenant des saucissons, des boîtes de pois verts, cèpes à l'huile, perdrix conservées et autres salaisons, à vendre par
18 sept REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

RAFFINERIE DE ST. JACQUES.
LE soussigné, agent de la Raffinerie, informe ses amis et le public qu'il vient de faire une nouvelle classification du sucre en pains dans le but de faire correspondre les qualités avec celles des autres raffineries, avec une déduction d'un tyle est ou même temps faite sur les anciens prix, qui sont actuellement pour les

No. 1	11
2	11
3	11
2½	10
3	10
4	10
5	10
5	9
6	9
7	9
8	9

Nouvelle Orléans, 17 septembre 1844
U. BOULIGNY, Jun.
17 sept No 36, Vieille Levée.

AVIS
UNE nourrice bien recommandée et sans enfans, trouverait de l'emploi, en s'adressant au soussigné. Une femme blanche serait préférée. H GILLY,
17 sept—3 91 St Louis

CERISES à l'eau de vie—160 caisses cerises à l'eau de vie, en débarquement du navire Lisette, venant de Bordeaux et à vendre par CHS. DUFOUR,
17 sept 11, Conti

ARTICLES DIVERS—En magasin et à vendre par le soussigné:—170 caisses sucre blanc et fleurette, 50 dito sucre jaune, 200 dito brun, 100 sacs café Havane; 200 balles tabac pour capes et tripes, de Cuba; Vuelta de Abajo, 8 serons indigo, 4 barils confitures assorties, un baril cotille de poisson, 1 caisse opium; un baril cantharides. FRANCIS LAMPRE,
17 sep 20 Vieille Levée.

CIGARES—En débarquement et à vendre par le soussigné—30 milliers Principes, de Yara, excellente qualité; 20 milliers petits cigares Millar, la Mariposa, 20 milliers petits cigares Ugues. FRANCIS LAMPRE,
17 sept 20 Vieille Levée.

FROMAGE—30 caisses fromage extra de l'Ouest, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
17 sept 54 Vieille Levée.

HUILE de Baleine—30 barils huile pour hiver, à vendre par J. F. BERCIER & CO.
17 sept 54, Vieille Levée.

DENTELLE—Quelques cartons dentelles, Imitation Valenciennes, récemment reçu et à vendre par
17 sept WM PREHN, 56 Douane.

TOILE à DRAPS—Le soussigné offre à vendre quelques caisses de 10 1/4 et 12 1/4
17 sept WM. PREHN, 56 Douane.

[illegible] les [illegible] à vendre par [illegible] Vieille Levée.